



COMITE DIRECTEUR n°15 (2020 – 2024)

Procès-verbal du vendredi 23 Février 2024

Réunion plénière du 23 Février 2024

Présidence de séance : Guy ANDRE

Présents : Christian BAUDIER, Philippe BELLINET, Sébastien BOIE, Karine COLLIGNON, Hubert DESTENAY, Brahim FOUZARI, Christian GILLES, Olivier LHERMITE et Stéphanie MATHEY

Excusés : Younès ACHOURI, Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Dimitri FUMEL, Jacky GHEZA, David GROUD, Gilles RAVIGNEAUX, Didier SENECHAL, Willy WATRIN et Jean-Claude ROYER (Président CDA).

Absentes : Elise BUSSAGLIA et Magali GOFFETTE.

Assistent : Jean-Louis MAZZEO (CTD DAP) et Lucas THOUE (Directeur).

1. – Accueil du Président

Le Président Guy ANDRE accueille les membres du Comité Directeur pour cette première réunion de l'année 2024.

Il adresse ses félicitations à Elise BUSSAGLIA pour sa nomination dans la Commission Fédérale des Internationaux du Football, qui a pour vocation d'associer les internationaux aux activités de la FFF mais aussi de porter les actions d'engagement sociétales, éducatives et environnementales ou des actions sportives de la Fédération.

Carnet Noir :

Une pensée pour le décès de :

- Monsieur CORNIQUET Gilles, ancien joueur et éducateur
- Madame DUJEUX Claire, épouse d'Alexandre DUJEUX, Coach du SCO ANGERS, issue d'une famille bien connue du monde du football au FC Flohimont.

2. – Approbation PV Comité Directeur n°14 du 12/10/2023 ainsi que les PV des Commissions

Le Procès-Verbal du Comité Directeur n°14 du 12/10/2023 est validé à l'unanimité des membres présents, au même titre que les procès-verbaux des Commissions 08.

3. – Retour sur l'Assemblée Générale du 28/10/2023

L'Assemblée Générale du District des Ardennes de football s'est déroulée le samedi 28 octobre 2023 à Poix-Terron – Salle de la Vence, début à 9h45.

L'ordre du jour était le suivant :

- Ouverture de l'AG et Mot de bienvenue du Président.
- Présentation des invités et du Directeur.
- Approbation du PV de l'AG du 28 octobre 2022.
- Election de la délégation des représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue.
- Remise de récompenses Ligue et District.
- Modifications Règlementaires Jeunes (format des championnats)
- Présentation du Bilan et du Compte de résultats de la saison 2022/2023, affectation des résultats, compte rendu de Monsieur le Commissaire aux Comptes et approbation des Comptes présentés.
- Intervention vidéo de Yann LEROY, Président M&M, candidat à la présidence de la LGEF.
- Rapport d'activité et récompenses aux champions 2022/2023.
- Parole aux invités.

84 clubs ont répondu présents sur 97 représentants 389 voix sur 450.

A noter l'absence de candidats pour l'élection des représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue.

L'autre point important à souligner est la modification règlementaire au niveau des championnats jeunes adoptée à l'unanimité des clubs présents. Les catégories proposées pour la saison 2024-2025 seront les catégories U13, U15 et U18 avec une possibilité d'avoir un championnat U14 et U16 en interdistricts (en fonction du nombre de clubs candidats).

Enfin la présentation des comptes a fait apparaître un résultat d'exploitation négatif de 11 345 euros avec un total de produits s'élevant à 399 659 euros et un total de charges de 411 004 euros.

L'Assemblée Générale du 28/10/2023 est venu clôturer la saison 2022-2023. Nous remercions l'ensemble des clubs présents et plus particulièrement le club FC Pixien, ainsi que le Maire de Poix-Terron pour leurs présences et la mise à disposition à titre gracieux de la salle.

4. – Date de l'Assemblée Générale électorale

L'Assemblée Générale électorale du District des Ardennes pour la mandature 2024-2028 se tiendra le samedi 5 octobre 2024. La présentation des comptes et l'élection des représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue se feront également lors de cette Assemblée Générale afin de ne déplacer les clubs qu'une seule fois.

L'Assemblée Générale électorale de la Ligue Grand Est de Football se tiendra quant à elle le samedi 9 novembre 2024 et celle de la Fédération Française de Football le samedi 14 décembre 2024.

L'Assemblée Générale du 5 octobre 2024 se déroulera à Carignan en présence de Yann LEROY, Président du District Meurthe & Moselle, candidat à la présidence de la LGEF.

5. – Point sur les finances

Sébastien BOIE, trésorier, fait un état sur les finances du District au 23 Février 2024.

Les clubs qui ne sont pas en prélèvements doivent la somme de 20 115,30 € au District (32 clubs) et il y a 5 772,96 € de dettes irrécouvrables en raison de l'inactivité de certains clubs. Un courrier a été transmis aux différentes Mairies concernant ces dettes irrécouvrables afin de trouver une solution.

Le tableau Excel avec les sommes dues par les clubs sera mis à jour par Valérie en fonction des paiements reçus.

Le Comité Directeur réfléchit sur la mise en place d'un règlement financier avec des échéances de paiement et des retraits de points en cas de non-respect en fonction de la somme due (à l'image de ce qu'il se fait au niveau de la Ligue Grand Est de Football).

Suivi des comptes au 23/02/2024 :

Compte Courant : 37 651,28 €
Compte Livret : 14 515,81 €
Livret A association : 47 736,70 €
Bon de caisse : Placement 5 ans
Dépôt à Terme : Placement 5 ans
Compte Titre : 291 114,58 €

6. – Point sur la féminisation

Stéphanie MATHEY et Karine COLLIGNON font un retour sur la féminisation avec des difficultés pour mener à bien certains projets. Même les clubs ayant des équipes féminines rencontrent de multiples contraintes pour se développer.

Une réflexion au niveau régional est en cours avec la mise en place d'un groupe de travail qui aura pour but d'étudier la possibilité de créer un championnat U15F ou U16 F à 11 au niveau régional (avec interdiction pour les U15 F de jouer en U18 F et le droit à une U17 F de jouer en Seniors F).

L'objectif serait de compléter l'offre de pratique chez les féminines car il existe un fossé entre les U15 F à 8 au niveau départemental et le championnat régional U18 F à 11. L'offre de pratique doit aujourd'hui évoluer, s'adapter pour que le football féminin poursuive son développement.

Il y a 648 joueuses au sein du District des Ardennes allant du foot animation aux Seniors F contre 742 la saison dernière avec notamment une baisse des licenciées F au niveau du foot animation (- 60).

Au niveau du championnat Seniors F à 8, la première phase va bientôt se terminer avec de nombreux matchs en retard compte tenu des conditions climatiques difficiles. Il faut noter qu'il y a eu 2 forfaits général et qu'il y a eu de nombreux forfaits. Pour la seconde phase qui

devrait débiter le dimanche 24 mars, une poule honneur sera constituée des deux premiers de chaque poule (6 équipes) avec rencontres aller/retour et le reste des équipes constituera une poule consolation.

7. – Point sur les jeunes

Christian GILLES, président de la Commission Foot Animation, évoque le calendrier de la seconde phase du foot animation avec une reprise des plateaux extérieurs le 16 mars 2024.

Avec de nombreux événements à venir, la Commission Foot Animation soumet à validation les différents sites d'accueil pour ces manifestations :

- 27/03 concours graine de footballeur sur les sites du CSSA, de Prix-les-Mézières, de Rethel, de Bogny et de Chooz
- 06/04 Finale Départementale du Festival U13 Pitch FFF à Bazeilles
- 18/05 Finale de la Coupe Bohant U11 à Bogny
- 22/05 Finale du concours graine de footballeur à Sedan au Stade Dugauguez
- 01/06 Evènement FFF « Les Jeux du Foot » à Chooz
- 15 et 16/06 les Journées Nationales des Débutants à Rocroi

L'ensemble des sites sont validés par le Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Christian GILLES souhaite également qu'il soit soumis à la réflexion du Comité une modification du statut financier du District afin de mettre en place un système d'avertissement et d'amende pour les équipes engagées sur certains plateaux qui ne se présentent pas ainsi que pour les clubs qui annulent au dernier moment un plateau (y compris pour le Futsal hivernal).

Un rapide état des lieux est réalisé par Jean-Louis MAZZEO (CTD DAP) sur le football en milieu scolaire. On recense 13 écoles inscrits sur l'opération foot à l'école avec pour rappel une limite d'inscription et un retour des productions du volet culturel au 22 Mars 2024.

Au niveau des sections sportives, le District prend acte de la fermeture de la section du collège Sorbon ainsi que celle du Lycée Verlaine à Rethel. Une piste de travail est en cours pour envisager une ouverture d'une section sportive au collège privé de Sainte-Thérèse à Rethel. Le District travaille également avec le CSSA pour redynamiser la section sportive du collège Turenne à Sedan (intervenants et financement).

Les échanges se poursuivent avec le Lycée Vauban de Givet pour avoir une nouvelle section sportive dans le Nord des Ardennes. Cette ouverture permettrait d'avoir une continuité pour les élèves du collège Bruneau à Vireux.

8. – Points sur les compétitions

La Commission des Compétitions fait un état de l'avancement des championnats seniors à la date du 23 Février avec notamment une nouvelle remise générale. La J12 programmée le 25 février est reportée au 1^{er} mai. Les dates prévues au calendrier prévisionnel pour les matchs remis sont toutes occupées jusqu'à la fin de la saison.

Certaines équipes accumulent un retard tel, que certains de leurs matchs ne sont pas encore reprogrammés.

Le week-end de Pâques est un week-end charnière pour gommer le retard accumulé sur cette première phase rendue difficile par les conditions climatiques et par l'état des terrains. Un nouveau point sera réalisé à la sortie de ce week-end afin de préparer la fin de saison.

Concernant les coupes Seniors, il existe de nombreux matchs non joués concernant le tour en cours et il faut 5 tours (finale incluse) pour les jouer jusqu'à leur terme. Une proposition de programmation est faite par la Commission des Compétitions avec des rencontres prévues les mercredis ou les jeudis :

- 17-24/04 : Rencontres en retard
- 15/05 : Tour de Régul
- 29/05 : 8eme
- 05/06 : Quart
- 12/06 : Demi
- WE du 22-23 juin : Finale

Le Comité Directeur validera cette programmation après le passage du week-end de Pâques ce qui permettra de constater le nombre restant de matchs de retard en championnats et de voir si les deux compétitions peuvent être conciliées.

Sur les compétitions jeunes, le début de la seconde phase était prévu le 9 mars. Toutefois la Commission des Compétitions indique qu'il reste des matchs non joués et que certaines places pour constituer les poules de la seconde phase ne sont pas encore définitives.

Compte tenu du retard accumulé en raison des conditions climatiques, la Commission propose de conserver les tours de coupe programmés le 2 mars, de planifier les dernières rencontres jeunes en retard jusqu'au 9 mars maximum et de figer le classement à cette date. La constitution des groupes sera faite dès le lundi 11 mars et l'élaboration du calendrier le mardi 12 mars pour 1ere journée le 16 mars (début de la seconde phase).

Le Comité Directeur valide cette proposition afin que l'équité sportive soit respectée au maximum car cela permet aux clubs de terminer les matchs décisifs pour accéder aux poules honneur ou promotion. Les clubs seront prévenus dès le lundi 26 février de cette décision.

9. – Point sur le Futsal

Au niveau du Futsal, la première phase du championnat (9 équipes) va se terminer le 27 mars et la deuxième phase débutera début avril.

Pendant la période hivernale, la coupe des Ardennes de Futsal a été mise en place avec 3 poules de 9 équipes- Les demi-finales ont eu lieu cette semaine à Hautes-Rivières et la finale se déroulera le mercredi 28 février à 20h à la Salle Marcel Schmitt de Sedan, elle opposera Torcy Sedan – Mouzon.

La Commission Futsal se réunira prochainement, elle intégrera de nouveaux membres et planifiera la seconde phase et évoquer le développement de la pratique dans les Ardennes.

10. – Situation de Qui Vive Douzy

Pour rappel, le 23 octobre 2023, la Commission Juridique du District des Ardennes a pris la décision de mettre l'équipe de Qui Vive Douzy 1 forfait général pour le reste de la saison suite à 2 forfaits en championnat Seniors D1 conformément à l'article 7.2 du règlement des championnats Séniors du District des Ardennes.

Par conséquent, et en application du même règlement, l'équipe de Qui Vive Douzy 2 (D4) est également déclarée forfait général pour le reste de la saison. Le club a décidé de faire appel de cette décision.

La Commission d'Appel du District des Ardennes, réunie le 5 décembre 2023, a confirmé le forfait général de l'équipe Qui Vive Douzy 1 évoluant en D1 impliquant le forfait général de l'équipe Qui Vive Douzy 2 évoluant en D4. La Commission d'Appel, dans son PV, a sollicité le Comité Directeur du District des Ardennes dans le but de maintenir en activité l'équipe de Douzy Qui Vive 2.

Le Comité Directeur propose que l'équipe Qui Vive Douzy 2 réalise des matchs amicaux contre les équipes du championnat D4, dans lequel elle participait, aux dates prévues par le calendrier, sous réserve d'une validation par les clubs de ce groupe D4 – C.

11. – Ajustements des commissions et du Comité Directeur

Sur la composition du Comité Directeur, conformément à l'article 13.7 du Statut du District des Ardennes, « *tout membre du Comité Directeur qui a, sans excuse valable, manqué à trois (3) séances consécutives du Comité Directeur perd la qualité de membre du Comité* ».

En application de cet article, Elise BUSSAGLIA et Magali GOFFETTE ont perdu la qualité de membre du Comité Directeur à compter de ce jour (absentes sur les réunions N°13, 14 et 15 du Comité Directeur).

12. – Divers

- 1) Le District des Ardennes organise la distribution des dotations pour les clubs labélisés de la saison 22-23 (7 clubs au total). Cette tournée qui a débuté à Liart-Signy le vendredi 2 février se terminera le mercredi 10 avril à l'EMCCM. Six clubs ont obtenu le Label Jeunes FFF niveau Espoirs et un club le Label Jeunes FFF niveau Elite.
- 2) Le Président, Guy ANDRE, propose à l'approbation la nomination de Lucas THOUE, Directeur, comme instructeur des affaires disciplinaires et juridiques du District des Ardennes.

Résultat de la consultation : à l'unanimité des membres présents, Lucas THOUE est nommé instructeur du District des Ardennes

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30.

Guy ANDRE, président

Lucas THOUE, secrétaire de séance

